

**COMMISSION DES
FONDS SOCIAUX**

Date de la demande :

ELEVE	Nom - Prénom :		Classe :		DP <input type="checkbox"/>	Ext <input type="checkbox"/>	Boursier : oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	
					Montant de la Bourse :				
	Né(e) le :		à	Sexe :		<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> F		
		Adresse :							

Responsables légaux de l'élève :

	PERE	MERE
Nom Prénom		
Adresse		
Tél.(s)		
Profession		

Situation des parents : Célibataire Vie maritale Mariés Divorcés Séparés Veuf / Veuve

Pièces à joindre obligatoirement photocopies de :

- 2 derniers bulletins de salaire ou autres ressources (Pôle emploi, pension, indemnités journalières...)
- Dernier avis d'imposition
- Attestation des Prestations Familiales détaillées
- Quittance de loyer ou tableau d'amortissement du prêt d'accession à la propriété.

Signature des parents

Les critères d'attribution retenus sont les suivants :

- **le quotient familial journalier (critère principal)**
- **le taux de bourse**
- **une situation particulière au moment de la demande (accident, perte d'emploi...)**

Dans la limite des crédits disponibles attribués par l'Etat, la commission de Fonds Social attribue une aide aux familles selon les critères indiqués ci dessus et au vue des situations particulières au moment de la demande.

LE CALCUL

Quotient familial journalier :

Il donne une photographie de la situation financière de la famille :

$$\frac{\text{revenu mensuel} + \text{prestations familiales / mois (hors APL)}}{(\text{Nombre de points de charge}) * 30} = \text{quotient familial journalier}$$

Pour les situations de surendettement, déduire les mensualités pour le calcul du quotient familial.

Points de charge

2	pour un couple
1,5	pour une personne seule élevant un ou plusieurs enfants
1	par enfant à charge

Enfants à charge :

- scolarisé ou étudiant
- en apprentissage
- chômage non indemnisé